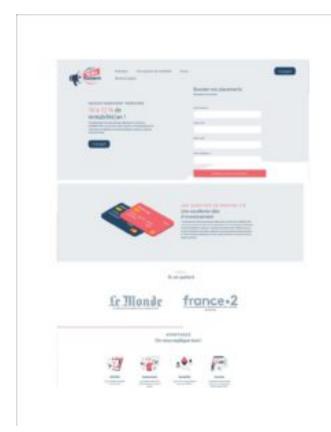
LE SITE NEWSPLACEMENTS.FR

Categories: Placements atypiques, Produits classiques: Danger!

Tag: Enquête





Lorsque vous trouvez une page sur un produit d'investissement, vous laissez parfois, par curiosité, vos coordonnées afin d'être recontactés. Cela s'appelle un lead, c'est un site de collecte des données des consommateurs. C'est le cas du site newsplacement.fr, que nous avons étudié.

Le site internet

Il a été créé le 09/08/2021. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/newsplacements.fr

Nos recherches

Le site a fait l'objet de plusieurs alertes :

https://www.signal-arnaques.com/scam/view/449752

https://www.signal-arnagues.com/scam/view/257942

Le site propose les produits suivants :

Nous publions deux mails reçus par des consommateurs. En cliquant sur le lien, on est redirigé vers la page parking du site newsplacement

Les-mails-du-site-newsplacement.pdf

La bourse

La-page-bourse-du-site-newsplacements.fr.pdf

Les bornes électriques

Cette page n'est pas finie. Elle reprend des formules de Wordpress avec des informations extraites d'une page sur les crypto-monnaies.

<u>La-page-borne-electrique-du-site-newsplacements.fr.pdf</u>

Les GAFA

La-page-gafa-du-site-newsplacements.fr.pdf

Les parkings

<u>La-page-parking-1-du-site-newsplacements.fr.pdf</u>

La-page-parking-du-site-newsplacements.fr.pdf

L'électricité

Il est évoqué la société RTE. En aucun cas, cette société ne va proposer le moindre produit. Elle fabrique l'électricité. Citer son nom dans une page de collecte de leads est hautement ridicule.

<u>La-page-rte-du-site-newsplacements.fr.pdf</u>

Les crypto-monnaies

<u>La-page-crypto-du-site-newsplacements.fr.pdf</u>

<u>La-page-crypto-1-du-site-newsplacements.fr.pdf</u>

La-page-crypto-2-du-site-newsplacements.fr.pdf

La-page-crypto-3-du-site-newsplacements.fr.pdf

La-page-ethereum-du-site-newsplacements.fr.pdf

Le libra

En préambule, nous ommes étonnés que des sites de collecte des datas des consommateurs fonctionnent en septembre 2022. Facebook a renoncé à lancer sa monnaie depuis longtemps !!! On vend quoi quand le produit n'existe plus ?

Nous publions un article sur le sujet :

https://www.ibs.paris/facebook-abandonne-le-projet-de-creer-libra-sa-propre-crypto-monnaie/

Vous trouverez les trois pages dédiées au libra :

<u>La-page-libra-du-site-newsplacements.fr.pdf</u>

<u>La-page-libra-1-du-site-newsplacements.fr.pdf</u>

Il est à noter que cette page est reprise par le site infosplacements.fr.

Le site a été créé le 25/03/2021. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/infosplacements.fr

Les mentions légales sont intéressantes. Le mail de contact renvoie vers newsplacement et n'est pas fini! Il manque le "r"

"contact@newsplacements.fr/contact@infosplacements.f"

La-page-libra-2-du-site-newsplacements.fr.pdf

Les containers

La-page-container-du-site-newsplacements.fr.pdf

Il est à noter que cette page a été rafraichie. Il est utilisé le site infosplacements.fr qui a fait l'objet d'une recherche dans un autre article dédié à la collecte des leads.

Les box

La-page-box-du-site-newsplacements.fr.pdf

L'épargne

La-page-epargne-du-site-newsplacements.fr.pdf

<u>La-page-epargne-1-du-site-newsplacements.fr.pdf</u>

Comme vous avez pu le constater le choix est vaste et concerne de nombreux domaines d'investissement, y compris la vente d'électricité! Nous sommes surpris qu'aucune page sur des placements dans les EHPAD n'existe.

Divers

Ce site de collecte a évolué avec le temps. Une nouvelle vague est en cours avec le nom de domaine fondsavenir.fr. Il a été créé le 24/07/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/fondsavenir.fr

Il est décliné en version 0, version 2, 3, 4, 5 et 6.

Ils sont tous dédiés à la collecte de datas pour des placements dans les parkings.

La collecte de leads

Si vous souhaitez plus d'informations sur la collecte de leads, vous pouvez lire notre article sur le sujet : https://adcfrance.fr/placements-atypiques/la-collecte-des-leads/.

Nous déconseillons de laisser vos coordonnées sur l'une de ces pages. Si vous l'avez fait et êtes recontactés, ne donnez pas suite à quelque proposition que ce soit. Et ne transmettez JAMAIS de documents personnels.

Conclusion

Ce mode opératoire est aussi utilisé massivement sur les réseaux sociaux et notamment Facebook.

Ce site est utilisé par les mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaque à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur les sites mentionnés dans cet article. Il existe de multiples liens financiers avec des sociétés contre lesquelles notre association a lancé des actions.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-fra

nco-israeliens

Si vous avez effectué un investissement sur ces sites ou reçus des mails, vous pouvez nous contacter à l'adresse <u>placement@adcfrance.fr</u>. Il faudra simplement nous indiquer le nom du site et nous joindre dans votre mail les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements si c'est le cas.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

- Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige (<u>Le numéro 152 de la revue Antipac)</u>
- L'apparition de l'ADC France (La revue Antipac n° 149)

Lien sécurisé pour adhérer : https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous envoyer votre adhésion par chèque à l'ordre de ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.